# Compte rendu du conseil d'administration de l'ACOP-F le 24 juin 2006 à Paris

#### Présents :

Thierry Boy; Jean-Louis Brunati; Suzanne Bultheel; Denis Cornette; Demersseman; Docteur Delmas; Françoise Denan; Hélène Facy; Ghislaine Fonteneau; Hélène Gervais ; Jean-Louis Guerche ; Bernard Lespès ; Suzanne Magnaldi ; Odile Mallick ;

Véronique Pannetier ; Daniel Pandolfi ; Danielle Pourtier

Excusés: Jean-Luc Brun; Bernard Desclaux; René Hernandez; Denise Marconnès

## 1. Le point de l'actualité

Les membres du CA observent une certaine démobilisation des CO-P de terrain. après les tensions de 2003 : sous les coups répétés (dénigrement répétés de la part de notre institution, baisse des recrutements, atteintes aux moyens de fonctionnement des CIO et des frais de déplacement qui touchent au cœur de métier, contexte économique et social inquiétant), les collègues sont démunis et sceptiques. Dans ce contexte, quelques points d'actualité sont évoqués :

- La réunion groupe de travail du ministère sur la psychologie à l'école, auquel avait été adjoint tardivement l'ACOP-F (Danièle Pourtier) : la réunion prévue au 3<sup>e</sup> trimestre a été reportée sine die. Il semble que le cabinet du ministère ait remisé ces questions dans la période actuelle.
- Sur les forums Université-emploi tenus au mois de mai dernier : constat confirmant une mainmise du MEDEF.

L'amicale des CSAIO a fait connaître ses propositions. Parmi les mesures préconisées : "instituer un capital horaire pour l'orientation de 45 heures utilisables de la seconde à la terminale" ; un "entretien de validation de projet" obligatoire avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de terminale ; un livret d'orientation ou un portfolio numérique comme "support de la construction du parcours d'orientation du collège au lycée et du lycée vers l'enseignement supérieur"; "rendre systématique pour les élèves de seconde ou première" un stage en milieu professionnel. Sur l'accompagnement des étudiants à l'université, l'association préconise de renforcer les SCUIO "manifestement sous-dotés aujourd'hui en personnel au regard de la population étudiante"; "il n'est pas certain que la création d'un service ad hoc soit plus efficace qu'une redéfinition partielle de la mission de SCUIO avec une attention plus forte portée à l'insertion professionnelle".

Les 4 centres de formation des CO-P restent ouverts l'an prochain, malgré la réduction à 55 du recrutement : chacun recevra un contingent d'une dizaine d'étudiants, pour maintenir le potentiel enseignant.

Concours de recrutement 2007 : l'annonce de la suppression du concours interne entraîne la fermeture des quelques préparations mises en place dans les grosses académies, et augure mal d'une réouverture des recrutements.

- Réorganisation de l'administration centrale du ministère : dans le B.O. n°4 du 8 juin 2006, re-création d'un bureau de l'orientation, rattaché à la sous direction de

l'orientation, de l'adaptation scolaire et des actions éducatives (DESCO B2). Actuellement, Patrick Chauvet, attaché administratif, fait fonction de chef de bureau.

- <u>Position de notre hiérarchie</u>: Discours ambigu de l'Inspection Générale à propos de l'orientation: les CIO doivent être regroupés, il y en a trop, il faut régler le problème de leur statut. Ambivalence également concernant le titre de psychologue: tous les conseillers n'ont pas besoin d'être psychologues, en revanche leurs compétences sont appréciés par les partenaires et ils devraient pouvoir accéder à la hors classe. Les recteurs exercent de plus en plus de pressions pour que des liaisons soient établies avec le réseau public d'insertion, via les CFA; à Bordeaux, il faut un entretien avant le départ des jeunes en apprentissage, la circulaire MGI s'accompagne d'une fiche d'entretien de 3 pages à caractère investigateur qui pose un problème de déontologie.

A Poitiers, une convention académie- réseau régional des missions locales et PAIO vient d'être signée, l'un des premiers effets semble être la mise sur pied d'une opération de promotion autour de l'alternance, initiée par la communauté d'agglomération de Poitiers, dont l'animation est confiée, sur crédit FSE-à la mission locale ; sollicités par l'instance locale, le rectorat et l'IA engagent le CIO à se joindre au groupe de travail, sur le thème : comment sensibiliser les enseignants pour permettre la promotion de l'apprentissage auprès des familles et des élèves ?.

C'est oublier que la moitié des sorties sans qualification sont dues aux ruptures de contrats d'apprentissage. Les membres du CA évoquent les dégâts que la campagne sur l'apprentissage junior à 14 ans a généré auprès des familles défavorisées, bernées par les promesses, et l'attitude peu critique de beaucoup enseignants prêts à tout pour éviter les passages "à l'ancienneté" en 4<sup>ème</sup>et en 3<sup>ème</sup>. Dans nombre d'académies, les CFA ont été soumis à des pressions par le rectorat, mais à ce jour, la plupart d'entre eux ont préféré garder leurs CPA ; à cela s'ajoutent les réticences des employeurs.

- <u>Les académies expérimentales en matière d'orientation</u> : sur Versailles, cela ressemble à un pétard mouillé, se réduisant à inciter les CIO à produire plus de chiffres.
- Tendance persistante de notre hiérarchie à détourner des postes de CO-Psy du terrain et du cœur de métier, pour les situer sur des actions particulières, comme par exemple pour les besoins d'un cité des métiers, ou pour des prestations de psychologues auprès des MDPH (maisons départementales des personnes handicapées) pour informer les familles. Et le discours selon lequel "il faut en être ...", c'est important pour l'image, omet de préciser que le travail ordinaire, sur lequel s'appuie notre statut est alors effectué par des contractuels.
- <u>La loi sur les personnes handicapées</u> : Le Docteur DELMAS souligne des notions essentielles de cette loi : celle de projet de vie en lien avec la compensation du handicap, et celle de référents. Paradoxe de la présence de trois psychologues dans la nouvelle CDO (commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés) et d'aucun dans la CDA (commission des droits à l'autonomie) présidée par des membres du conseil général ; paradoxe de la séparation entre handicaps (PPS et UPI) ; la CDO ne s'occupe que des SEGPA : sachant qu'il n'y a plus d'enseignement adapté en élémentaire, jusqu'à quand dans le secondaire ? Sur le fond, n'y a-t-il pas duperie car si la personne handicapée peut revendiquer sur son projet de vie, il faut que celui-ci soit adapté à ses ressources personnelles. La responsabilité de la demande revient à la famille, il n'y aura plus le même

accompagnement pour les familles défavorisées. Le Docteur DELMAS indique le travail continu sur le projet de vie au sein de la commission éducation, handicap et formation.

- <u>Le financement des CIO départementaux</u>: le CIO de Tours, en situation de "maintien de continuité de service public jusqu'à la fin de l'année scolaire", se trouve à partir du 1<sup>er</sup> juillet sans budget. Le conseil général procédera également à un inventaire des biens du CIO ayant été financés par le département. Le préfet a pouvoir d'inscrire le budget au conseil général d'office, ce que celui-ci pourra alors contester en conseil d'état. Cette situation reflète l'ambiguïté du financement des CIO, assumé pour moitié d'entre eux par les collectivités locales, lesquelles en dénoncent l'incongruité.

Une action aura lieu devant le CIO le 30 juin. L'ACOP-F apporte son soutien à l'équipe du CIO. Un courrier de la présidente sera adressé à chaque CIO pour lancer la campagne de protestation qui sera faite sous forme d'envoi de mél ou fax à la Préfecture, au Conseil Général ainsi qu'au rectorat et à l'IA. Un mot sera mis sur le site.

- Baisse de fréquentation du public à l'accueil des CIO et SCUIO! ?

Ce constat observé en de nombreux endroits s'expliquerait par la vague d'utilisation d'internet ; il génère un effet pervers, à savoir l'exigence de la part du public d'une information —à trouver, vérifier, trier— à caractère très pointu ; le public ne comprend pas que les CO-Psy ne connaissent pas tout. En revanche, les demandes de RV et de personnalisation de l'information sont grandissantes. Cette situation, qui pourrait être saluée positivement, et qui pourrait conduire à réorganiser le travail du service en augmentant les plages "rendez-vous" au détriment de celles de l'"accueil", risque fort d'être considérée par la hiérarchie comme peu productrice de statistiques.

## 2. <u>Journées Nationales d'Etudes</u>

l'ACOP-F a été saisie de deux demandes

- L'AFPS (association française des psychologues scolaires) propose de faire un congrès commun ACOP-F/AFPS. Sur le principe, le CA approuve. Cette demande sera soumise au vote de l'AG. L'AFPS tenant congrès tous les 2 ans, la réalisation pourrait être affective en 2009, à Nice (ville déjà retenue par l'AFPS)
- Jacques Vauloup, IEN IO de la Sarthe a fait une proposition <u>d'organisation d'un congrès au Mans (2008) sur un thème de rencontres de professionnels européens.</u> Ce pourrait être l'occasion de mener une réflexion sur les pratiques proches de la conception française, et travailler sur les conséquences des politiques européennes. Il faudra définir clairement le thème et les pays et professionnels invités, l'idée d'une synergie avec des psychologues européens travaillant dans l'éducation semble intéressante.

#### 3. JNE de METZ 2006

Odile Mallick fait le point.

- sur le plan financier : rentrée de 10700 € du Conseil Régional, de 4500 €du Conseil Général et de la communauté d'agglomération, de 3000 €des sponsors (GMF, Crédit Mutuel, MGEN)
- sur les intervenants : tout est conforme au projet pour l'instant
- on espère de 400 à 500 participants, mais la campagne d'inscription commence très modestement. Une trentaine d'inscrits à ce jour.

- le parrainage du ministère a été obtenu
- un courrier de l'ACOP-F a été adressé aux CSAIO pour qu'ils ne freinent pas les demandes d'autorisations d'absence.

#### 4. JNE de TOURS 2007

Hélène Gervais et Denis Cornette indiquent l'état d'avancement des travaux :

- L'université de Tours offre la gratuité des locaux et un pot d'accueil du Président le lundi soir pour les membres du CA et les délégués académiques.
- la mairie ne peut pas subventionner, mais offre des prestations matérielles (visite de la ville, pot d'accueil des congressistes, prêts de couverts, etc.)
- ouverture d'un compte avec les statuts de l'ACOP-F signés de la présidente et de la SG.
- le thème proposé par l'équipe de Tours est discuté : "Le sujet dans tous ses états" ne fait pas l'unanimité, il faudrait retravailler un titre plus explicite et faisant consensus dans la profession.
- Demande d'achat d'un ordinateur portable : le CA.A. tient à montrer un soutien fort envers l'équipe organisatrice. Une avance de 3000€ est votée à l'unanimité, les collègues organisateurs décideront de l'utilisation de cette avance : clés USB ? portable ? A remarquer que cette somme ne pourra pas être créditée avant septembre (ouverture du compte, etc..), mois auquel les collègues de Metz pourront céder leur portable aux organisateurs de Tours.

### 5. Conférence de presse du groupe des 5

Malgré le désistement du SNP, qui reprochait depuis longtemps aux CO-Psy le titre de vrai psychologue, et qui s'est également retiré de la FFPP, le groupe devenu "des 5" a réalisé un dossier de presse sur "Les psychologues de l'éducation nationale". Présentation au C.A. des documents élaborés pour la partie ACOP-F, par Hélène Facy et Jean-Luc Brun, et diffusés lors de la conférence de presse.

#### 6. Questions diverses

<u>L'état des finances de l'association</u> : la campagne d'adhésion 2006 démarre péniblement. Les comptes des derniers JNE ont été équilibrés mais n'ont pas dégagés de bénéfices.

Il faut faire une campagne d'information auprès des CO-Psy rappelant que l'association ne vit que des adhésions et des surplus dégagés lors des JNE.

C'est encore le congrès international 2001 qui maintient à flot l'ACOP-F.

Cela ne peut durer.

#### **Expérimentation KABC**

Test d'efficience intellectuelle. L'ACOP-F a renoncé à s'associer à l'expérimentation du KABC, celle du WISC IV ayant posé trop de problèmes.

Fait le 07 juillet 2006 Ghislaine Fonteneau et Suzanne Bultheel